

INFORMATIONS ET REGLEMENT

L'aquamarche est une activité physique ou sportive qui consiste à marcher en milieu aquatique selon différents niveaux d'immersion, à savoir avec une hauteur d'eau située à mi-cuisse, au niveau du nombril ou aux aisselles.

La 3^{ème} édition se tient le dimanche 8 mars 2020 à l'Anse Vata, le village sera installé sur le parking du rocher à la voile.

L'ouverture du site se fait à 7h00 pour le pointage obligatoire des participants. Le départ est fixé à 8h30, après un échauffement de prévu à 8h00.

Le parcours : depuis le rocher à la voile, les participants marcheront vers le point de départ situé après le restaurant de bord de mer. Ils entreront dans l'eau et feront demi-tour au niveau du faré. Le retour se fait au choix, dans l'eau ou sur le sable, jusqu'au village.

Le port de chaussures fermées est obligatoire.

Les enfants peuvent participer à partir de 7 ans, jusqu'à 15 ans ils doivent être accompagnés d'un adulte.

Tarifs :

J'ai entre 7 et 15 ans, je règle 500 francs

J'ai 16 ans ou plus, je règle 1000 francs

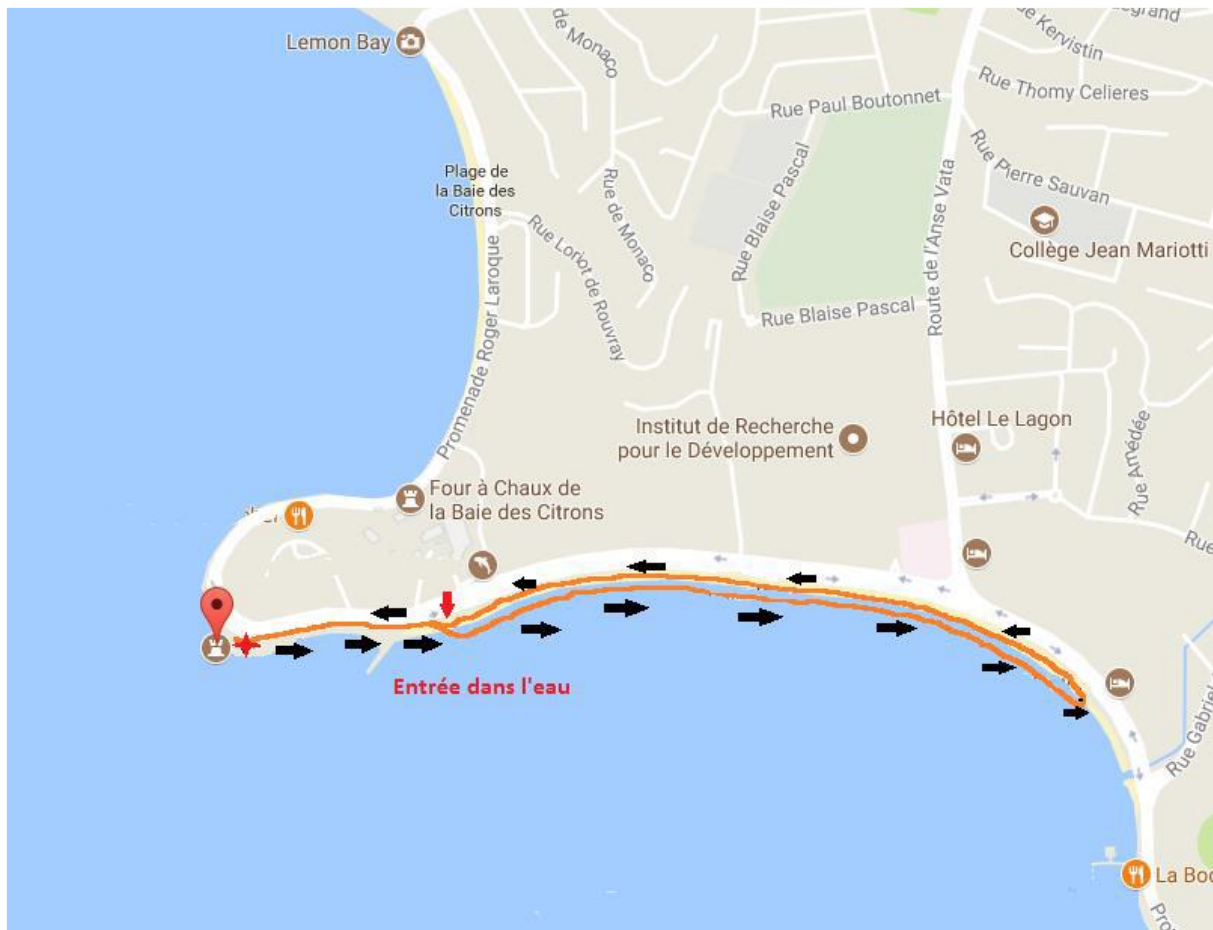
Clôture des inscriptions : jeudi 5 mars 2020 à minuit.

Tirage au sort de plusieurs lots.

Lots aux vainqueurs de l'Aquacourse.

Droit à l'image : Les participants acceptent que leur image soit utilisée dans les diverses publications liées à l'épreuve.

Nombre de places limité à 500 personnes !



La circulation sera coupée dans le sens BDC/AV depuis le Four à Chaux (barrières et vigile en place).

Le village sera sécurisé par des barrières également.

La section gym santé de l'AS 6 KM n'a pas de ligue en NC, elle est affiliée à la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (EPGV).